



Prix du lait : les producteurs reprennent la main

Malgré une conjoncture laitière favorable, les multiples réunions interprofessionnelles laitières destinées à élaborer le prix du lait payé aux producteurs ont échoué. L'attitude des entreprises laitières – notamment Lactalis (camembert *Président*) et Bongrain (*Caprice des Dieux*) - est inacceptable. Face aux actions de stickage des marques organisées par la FDSEA et les JA les industriels ont commencé à reculer. La négociation reprend et la hausse du prix du lait s'impose.

Les producteurs de lait ont engagé depuis 2008, un réel bras de fer avec les industriels laitiers et la distribution, pour faire valoir une juste répartition de la valeur ajoutée réalisée sur les produits laitiers.

Après de nombreuses actions des producteurs et de multiples interventions des élus, du ministre de l'Agriculture et du Président de la République, un accord est trouvé le 3 juin 2009 entre les trois familles de l'interprofession nationale, le CNIEL, sous la vigilance d'un médiateur de la République et du ministre de l'Agriculture.

L'accord indexe une partie du prix du lait sur la valorisation des produits industriels qui représente entre 25 et 30% du volume national laitier ainsi que la valorisation particulière française des Produits de Grande Consommation.

Les producteurs ont accepté cet accord qui, à court terme, se traduisait par des baisses du prix du lait. Les responsables syndicaux ont fait preuve de courage et de responsabilité, en soutenant et en expliquant l'accord, malgré les critiques de certains producteurs et contre l'avis d'autres organisations syndicales.

Aujourd'hui, les industries laitières remettent totalement en cause leur engagement, leur signature et ne respectent plus l'accord pour le paiement du lait.

Le prix du lait

Depuis l'intervention incompréhensible des services de la DGCCRF en avril 2008 et dans le contexte de démantèlement des outils de régulation de l'Union Européenne, le fonctionnement de l'interprofession laitière a été révisé. Dorénavant, et sur la base de l'accord de juin 2009, des indicateurs de tendance de marché des produits laitiers industriels ou transformés sont fournis aux interprofessions régionales pour engager des négociations trimestrielles.

Lors des négociations qui conduisent à l'accord du deuxième trimestre de 2010, les trois familles interprofessionnelles conviennent d'aménager trois nouveaux indices qui entreront en vigueur dès le 1^{er} juillet :

- un indice sur l'évolution comparée du prix du lait entre l'Allemagne et la France,
- un indice sur les coûts de production du lait,
- un indice relatif à la valorisation des produits laitiers.

L'interprofession Grand Est, dont dépend la Lorraine, prend en compte les indicateurs de tendance du CNIEL pour définir le prix du 1^{er}, puis du 2^{ème} trimestre 2010.

Soucieux de travailler dans la continuité du travail engagé par l'interprofession, pour lisser les effets de la saisonnalité de la production, l'ensemble des acteurs souhaitaient maintenir l'incitation à la production de lait d'été en le payant plus cher qu'en hiver.

Malheureusement, pour le 3^{ème} trimestre, les industriels devenus amnésiques ne se soucient plus de la saisonnalité. Ils balayent d'un revers de main le travail engagé depuis plusieurs années. Ils nient l'accord du 3 juin 2009. Ils oublient les particularités de la filière française en matière de gestion des volumes de production, de prix annualisé et moyennisé, gages pourtant d'une répartition territoriale des producteurs et des entreprises. Ils imposent leur dictat et décident que, dès le deuxième semestre 2010, le prix du lait payé aux producteurs français soit calqué au mois le mois sur le prix du lait allemand avec une tolérance de + ou – 4 euros pour 1000 litres. Ils ne retiennent qu'un seul des trois indices qui devaient être aménagés pour le deuxième semestre de 2010.



Service Syndical/13 août 2010

Les producteurs demandent la stricte application de l'accord en cours, soit une augmentation de 31,10 € pour 1000 litres.

Les industriels, selon les entreprises, appliqueront, pour les mois de juillet et août, des augmentations de prix différentes, comprises entre 13,80 € et 20 euros pour 1000 litres, sans aucune légitimité.

Par conséquent, les producteurs lorrains sont spoliés de 2 730 000 € pour les mois de juillet et août, alors que leur situation financière est toujours extrêmement fragile. Les industriels laitiers n'ont aucune stratégie collective de filière. Ils ne pensent qu'à leur profit individuel.

Conséquence pour demain

La Lorraine compte près de 4 000 producteurs de lait qui valorisent 70% de la surface en herbe régionale. Ils vivent et travaillent avec leur famille et jouent un rôle socio-économique et territorial déterminant.

Le tissu industriel laitier s'est organisé autour de la production. La Lorraine compte 32 établissements de plus de 20 salariés qui emploient près de 4 200 salariés.

Le déni des engagements des industriels, qui de surcroît méprisent les producteurs, risque de conduire à l'abandon de la production laitière et à la déstructuration de la filière régionale.

Sur le plan national, les parlementaires ont voté en juillet 2010 la Loi de Modernisation de l'Agriculture, où la contractualisation entre transformateurs et producteurs est au 1^{er} plan. Au lendemain du vote, l'attitude des industries laitières bafoue l'esprit de cette loi et l'engagement du Président de la République pour que les producteurs connaissent le prix de leur lait avant de livrer le 1^{er} litre du mois.

Les Pouvoirs Publics doivent redessiner le cadre du fonctionnement de la filière laitière. Les rapports de force doivent être rééquilibrés et en matière de contractualisation, les clauses de prix et de volumes doivent être encadrées. Enfin, Les Pouvoirs Publics doivent veiller à ce que derrière la Politique Agricole Commune ne se cache pas de distorsions de concurrence telles que la fiscalité ou les coûts de main-d'œuvre qui fragilisent la filière française.

Les marques pour cible

Malgré l'attitude intransigeante de certains transformateurs, les producteurs privilégient encore la voie de la négociation. *«Notre choix est celui d'une réponse graduée, pour leur faire comprendre qu'il est encore temps de trouver un accord gagnant – gagnant. C'est un appel à la raison visant à l'aboutissement de négociations. Nous souhaitons maintenir une attitude positive en vue de trouver un accord pour rester sur les bases du 3 juin qui nous ont tant coûté»* explique le secrétaire général de la FNSEA, Dominique Barrau. Un ultimatum a été donné aux entreprises. *«Si la situation n'évolue pas d'ici le 12 août, nous appellerons à intensifier l'action syndicale»*.

Dans cet état d'esprit et pour faire monter la pression, FNSEA, FNPL et Jeunes Agriculteurs ont appelé au stickage des produits commerciaux des industriels qui ne respectent par leurs engagements. Caprice des Dieux pour Bongrain, Camembert Président chez Lactalis..., les produits des marques phares sont mis à l'index dans les GMS.

Les étiquettes *«cette marque paye mal les producteurs de lait»* gagnent les linéaires des grandes surfaces aux quatre coins de la France. En Moselle, une action a été menée mercredi sur le secteur de Saint Avold où Cora et Leclerc ont été visités par les producteurs.

Cette mise en pression fait d'ailleurs réagir les industriels. Dans l'Ouest, Lactalis a engagé des procédures juridiques à l'encontre des stickeurs.

Le soutien du Ministre

Les négociations sur le prix du lait au troisième trimestre doivent aboutir *"rapidement"*, a déclaré jeudi le ministre de l'Agriculture Bruno Le Maire, alors que les producteurs se présentaient dans la matinée aux sièges des principales entreprises pour tenter de renouer le dialogue. Les coopératives, Laïta et Sodiaal (qui fabriquent notamment les yaourts Yoplait), et les industriels comme Lactalis (Camembert Président), Bel (Vache qui rit) et Bongrain (Caprice des Dieux) se sont dit prêts à accueillir les délégations de producteurs.

"Il faut que des négociations s'ouvrent dans les jours qui viennent et qu'elles aboutissent rapidement" a prévenu M. Le Maire dans un entretien publié dans Ouest-France. *"Les producteurs doivent savoir à quel prix*



Service Syndical/13 août 2010

leur sera payé le lait en 2010. Et ils doivent être justement rémunérés pour le difficile travail qu'ils font" a-t-il ajouté avant de préciser que "l'accord du 3 juin 2009 doit rester la base de travail".

Sur la question de la compétitivité entre la France et l'Allemagne, mise en avant par les industriels car le lait est moins cher outre-Rhin, M. Le Maire a estimé que la filière française "a tous les atouts pour réussir". "La bataille de la compétitivité par rapport à l'Allemagne, car c'est là le noeud du problème, peut être gagnée. Mais il faut sortir des crises à répétition", selon lui.

Le ministre a annoncé qu'il présenterait à la rentrée un plan de développement de "plusieurs dizaines de millions d'euros" pour aider les filières lait et élevage, tant au niveau des producteurs que des coopératives et des industriels. "Ce plan reposera notamment sur l'innovation et la recherche", a-t-il précisé.

Une mobilisation qui paye

Attaqués sur leur image auprès du consommateur, les industriels ont du revoir leurs positions. Les délégations de producteurs aux sièges des principales entreprises jeudi ont recueillis le fruit de l'action syndicale. Bel a le premier lâché prise. Afin de sortir du contexte de crise actuel, Bel propose d'anticiper la reprise des négociations et annonce «un prix du lait de 301€ les 1.000 litres de lait sur l'ensemble de l'année 2010, y compris le mois de juillet, corrigé à 330 € les 1.000 litres ». Bel prend donc ses responsabilités pour sortir de cette crise, et appelle de ses vœux «les mêmes dispositions d'esprit chez l'ensemble des acteurs, tant aux niveaux national et interprofessionnel qu'au niveau régional». Le groupe Lactalis a adopté une position similaire. Il reste donc aux producteurs à finaliser la discussion avec Bongrain, Laita et Sodiaal.

Le dossier devrait donc ce régler globalement en fin de semaine prochaine. Toutes les entreprises ont accepté le principe d'une nouvelle réunion interprofessionnelle. Celle-ci devra permettre de conclure sur le prix annuel 2010, la prise en compte de l'indicateur de compétitivité avec l'Allemagne. Elle devra aussi travailler sur la problématique des coûts de production des éleveurs et sur celle des volumes à mettre en production.

Cette victoire syndicale amène FDSEA et Jeunes Agriculteurs à suspendre pour l'instant les actions de boycottage. «Mais nous resterons mobilisés et vigilants à l'évolution des négociations».